

Les prix à la consommation augmentent de 0,4 % en mai, malgré une baisse des prix de l'alimentation

En mai 2019, les **prix à la consommation** hors tabac et l'indice général augmentent de 0,4 %, après la baisse de 0,2 % enregistrée le mois précédent. Cette hausse concerne principalement les prix de l'énergie de 1,8 %, des services de 0,8 % et des produits manufacturés de 0,1 %. Seuls les prix de l'alimentation affichent une baisse de 0,2 %. Les prix des tabacs, quant à eux, restent stables (0,0 %).

En glissement sur les douze derniers mois, les prix à la consommation augmentent de 0,5 % ; hors tabac ils sont stables (0,0 %). Les seuls produits alimentaires, hors boissons, enregistrent une baisse de 5,0 % sur un an.

Pour le troisième mois consécutif, les prix de l'**énergie** sont en hausse, de 1,8 % par rapport à avril. Cette augmentation est portée uniquement par une inflation des prix des carburants. Le prix du litre d'essence augmente de 5,2 %, et passe de 135,2 F.CFP à 142,2 F.CFP. Le prix du litre du gazole affiche également une hausse de 1,5 % et passe de 122,7 F.CFP à 124,5 F.CFP. Sur les douze derniers mois les prix de l'énergie ont progressé de 2,9 %.

Les prix des **services** augmentent de 0,8 % sur un mois. Ils sont tirés principalement par une hausse des tarifs des transports aériens de voyageurs. Sur les douze derniers mois, les prix des services augmentent de 0,9 %.

Les prix des **produits manufacturés** ont progressé de 0,1 % en mai, en lien avec la hausse des prix des voitures neuves. Sur un an, les prix des produits manufacturés affichent une baisse de 0,3 %.

Les prix des **tabacs** sont stables depuis novembre 2018. Ils progressent de 20,9 % en glissement annuel.

Les prix de l'**alimentation** sont en repli de 0,2 % sur un mois, faisant suite à la baisse de 0,4 % du mois d'avril. La baisse des prix des légumes, et plus particulièrement celle des légumes frais, explique à nouveau essentiellement cette diminution. Néanmoins, les prix des fruits continuent d'augmenter. En glissement annuel, les prix de l'alimentation diminuent de 2,6 %. Hors boissons, la baisse annuelle est portée à 5,0 %.

+0,4 % sur un mois hors tabac
+0,4 % pour l'indice général

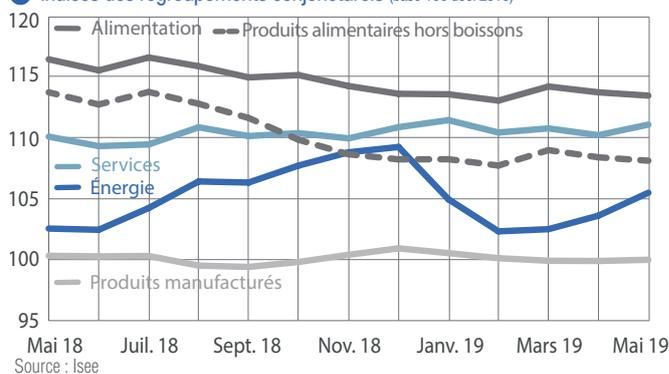
Mai 2019
(Base 100 en décembre 2010)

L'indice des prix à la consommation des ménages hors tabac s'élève à 107,52 et le général à 109,54

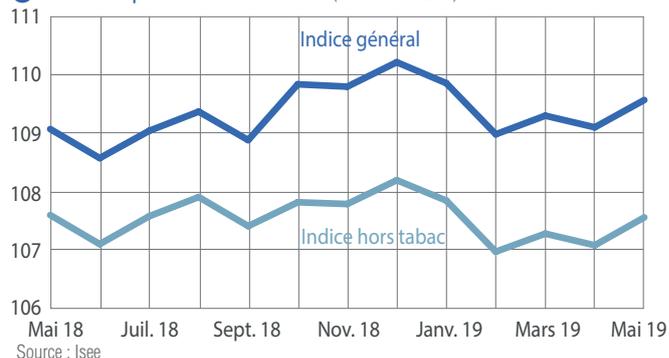
Sur un mois, les prix hors tabac sont en hausse de 0,4 %
L'alimentation diminue de 0,2 %
Le tabac est stable (0,0 %)
Les produits manufacturés augmentent de 0,1 %
L'énergie augmente de 1,8 %
Les services augmentent de 0,8 %

Sur les douze derniers mois, les prix hors tabac sont stables (0,0 %).
L'évolution de l'indice général est de +0,5 %.

● Indices des regroupements conjoncturels (base 100 déc. 2010)



● Indice des prix à la consommation (base 100 déc. 2010)



Indice des prix à la consommation des ménages					
Base 100 en déc. 2010	Pondération	Indices		Variation en % sur ...	
		Mai 2019	Le mois précédent	Les 12 derniers mois	Le début de l'année
Indice général du mois	10 000	109,54	0,4	0,5	-0,6
Indice hors tabac	9 803	107,52	0,4	0,0	-0,6
Indice hors tabac hors loyer	9 043	107,17	0,5	0,0	-0,6
Détail en 5 regroupements conjoncturels					
Alimentation	2 178	113,40	-0,2	-2,6	-0,1
Tabac	197	242,03	0,0	20,9	0,0
Produits manufacturés	3 031	99,88	0,1	-0,3	-0,9
Energie	984	105,40	1,8	2,9	-3,5
Services	3 610	111,01	0,8	0,9	0,2
Détail en 13 divisions*					
Produits alimentaires hors boissons	1 769	108,04	-0,3	-5,0	-0,1
Boissons non alcoolisées	220	117,58	-0,2	3,0	-1,0
Boissons alcoolisées et tabac	386	199,65	-0,1	15,6	0,3
Habillement et chaussures	320	84,59	0,2	-1,5	-3,2
Logement, eau, électricité, gaz et autres combustibles	1 740	114,04	0,0	0,8	-0,8
Ameublement, équipement ménager & entretien courant de la maison	761	101,71	0,0	-0,2	-1,0
Santé	143	103,26	0,0	-0,1	-0,5
Transport	2 119	106,65	2,2	1,6	-1,0
Communications	350	84,14	0,4	0,1	0,3
Loisirs et culture	962	102,34	0,0	0,0	-0,5
Enseignement	20	119,55	0,0	2,1	1,9
Restaurants et hôtels	471	122,49	0,1	2,4	0,6
Autres biens et services	739	105,16	0,0	-0,1	-0,2

* Division de la nomenclature internationale des produits (COICOP)
Source : ISEE



Rappel TGC

La taxe générale à la consommation entrée en vigueur en octobre a des effets directs sur la structure de la formation des prix, puisque que les taux sont différenciés par type de biens ou services. Certains produits alimentaires sont exonérés (riz, pâtes, beurre, tomates, salade, carottes, eaux minérales etc...), de même que les services liés à la santé (soins, hospitalisation, transport de malades...), à l'éducation, à la garde d'enfants et à l'accueil en maisons de retraite.

L'inflation contrastée des prix des produits alimentaires, selon qu'ils incluent ou non les boissons, en découle avec une exonération ou un taux réduit à 3 % sur les produits alimentaires de base, contre un taux à 22 % sur les boissons sucrées et alcoolisées.

En parallèle de la mise en place de cette taxe, une réglementation des prix et des marges a été adoptée qui prend pour référence le mois d'avril 2018.